

► POURQUOI FAIRE DE LA FORMATION ?

La formation en matière de santé et de sécurité est un élément essentiel d'un programme efficace de prévention sur le lieu de travail, et ce pour de bonnes raisons. Bien menée, une formation efficace peut aider les entreprises à se conformer aux exigences légales, à soutenir les efforts de prévention sur le lieu de travail et à renforcer et maintenir le niveau de connaissances et de compétences de la main-d'œuvre. Pour de nombreuses raisons, la formation est la bonne chose à faire.

C'est la loi

En vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario* et de ses règlements, les employeurs ont l'obligation générale de fournir **des informations, des instructions et une supervision** aux travailleurs afin de protéger leur santé et leur sécurité. La formation est pour les employeurs un moyen essentiel de s'acquitter de cette obligation. Les employeurs et les constructeurs doivent également se conformer à de nombreuses **exigences spécifiques en matière de formation**, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des travailleurs, la certification du comité mixte sur la santé et la sécurité (CMSS), le SIMDUT, les espaces clos, la violence et le harcèlement sur le lieu de travail, le travail en hauteur et les exigences en matière de formation pour les superviseurs et de nombreux opérateurs d'équipement. Les lieux de travail régis par le *Code canadien du travail, partie II*, et ses règlements ont des obligations similaires.

Cela fonctionne

Des études indépendantes démontrent qu'une formation de qualité est efficace. Elle permet de s'assurer que chacun joue un rôle dans le programme **de prévention sur le lieu de travail**. La formation peut :

- Informer toutes les parties prenantes du lieu de travail de leurs droits et devoirs légaux
- Communiquer le programme de prévention et favoriser l'engagement à son égard
- Doter le personnel d'un niveau approprié de connaissances et de compétences pour qu'il puisse exercer ses droits et ses devoirs avec compétence et confiance
- Soutenir le travail des représentants en matière de santé et de sécurité et des membres du comité mixte de santé et de sécurité
- Veiller à ce que les dangers soient signalés et à ce que des efforts soient faits pour les contrôler ou les éliminer.

C'est rentable

Comparez le coût de la formation aux résultats inacceptables de l'inaction et vous constaterez que la décision de former est judicieuse sur le plan commercial. En Ontario, une blessure



.../ Pourquoi faire de la formation ?

entraînant une perte de temps coûte en moyenne près de 107 000 dollars. Ce chiffre tient également compte des coûts liés aux amendes, aux poursuites, aux augmentations de primes, aux ordres d'arrêt de travail et à la perte de productivité.

C'est la bonne chose à faire

Les coûts humains des blessures, des maladies et des décès liés au travail sont incalculables. Chaque année, des centaines de milliers de travailleurs ontariens sont victimes de blessures et de maladies liées au travail, tandis que des centaines d'autres sont tués à la suite d'expositions dangereuses. Une formation axée sur les dangers et la prévention peut contribuer à éviter ces souffrances inutiles aux travailleurs, à leurs familles et à leurs communautés.

